

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

**EXTRAIT N° 12.23 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU 03 AVRIL 2023**

**Membres du Bureau Communautaire :**

- En exercice : 18
- Présents : 14
- Votants : 16 (2 procurations)
- Suffrages exprimés : 16 (16 pour)
- Secrétaire de séance : M. Florent ARMAND

Le trois avril deux mille vingt-trois, à dix-sept heures trente, le Bureau Communautaire dûment convoqué le vingt-sept mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du bâtiment siège de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch (commune de Sisteron), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

**Présents :** ARLAUD Véronique, ARMAND Florent, DUPRAT Jean-Marc, DURANCEAU Damien, GARCIN Françoise, GARCIN Martine, LOMBARD Pascal, MAGNAN Jean-Michel, MAGNUS Philippe, MARTIN Florent, SCHÜLER Jean, SIGAUD Jean-Yves, SPAGNOU Daniel, TEMPLIER Jean-Pierre.

**Représentés :** GAY Robert représenté par SPAGNOU Daniel à qui il a donné procuration.  
MORENO Juan représenté par MARTIN Florent à qui il a donné procuration.

**Absents excusés :** D'HEILLY Alain, TENOUX Gérard.

**ORDRE DU JOUR : Avenant n°1 au lot 1 « Terrassement, étanchéité, génie civil, réseau EP »  
du marché « Travaux de fermeture de l'ISDND de Sorbiers »**

Par délibération n°111.21 du 13 septembre 2021, le conseil communautaire a approuvé le lancement de travaux pour la fermeture de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Sorbiers.

Un avis d'appel public à concurrence a été publié le 8 octobre 2021 avec deux lots :

- Lot n° 1 : Terrassement, étanchéité, génie civil, réseau EP ;
- Lot n° 2 : Biogaz et lixiviats.

Par délibération n°79.22 du 5 avril 2022, le conseil communautaire a décidé d'attribuer le lot 1 du marché de travaux pour la fermeture de l'ISDND de Sorbiers à l'entreprise SAS Guiramand.

Des travaux complémentaires sont nécessaires afin de terminer le chantier. Ils comprennent la fourniture et la pose de tuyaux PEHD annelés, pour la création de passages busés complémentaires en protection des réseaux biogaz, lixiviats et électriques, ainsi que la remise en forme de la terre pour la création de cavaliers.

Il est donc proposé de passer un avenant au marché initial correspondant au lot n° 1 avec l'entreprise SAS Guiramand, pour un montant de 5 100 € HT, soit une augmentation de 0,90 % par rapport au marché initial.

Cet avenant serait passé en application de l'article R.2194-8 du Code de la Commande Publique.

Après avoir délibéré, le bureau communautaire :

- accepte les termes de l'avenant n°1 au lot n°1 "Terrassement, étanchéité, génie civil, réseau EP" du marché "Travaux de fermeture de l'ISDND de Sorbiers" ;
- autorise le président à le signer et à le notifier, ainsi que tous documents nécessaires à son exécution.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,  
Le jour de réception en Préfecture.

Pour extrait conforme

Le Président,  
Daniel SPAGNOU



Le secrétaire de séance,  
Florent ARMAND

Publiée le : 11 AVR. 2023